



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2013

N° 2013-03-29-12

**BUDGET ANNEXE 2013
DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE**

Le 29 mars 2013 à 20 h 30 le conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Maire.

Date de convocation : 22 mars 2013

Date d'affichage de la convocation : 22 mars 2013

PRESIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRESENTS :

Mme DETERM – M. FENAT – Mme ROLLET - M. FAUCONNET – Mme LE LAY - M. BISSON -
Mme LEMERE - M. PIERRON, adjoints.

Mme DORTA-BERMEJO - M. LHENRY – M. PEROT - M. SARTELET – Mme STEVENOT – M.
PERNET - Mme MOREAU - M. CAILLOT - Mme LEFORT - Mme THILLY – Mme MASSON.

EXCUSES : Mme MILLOT donne pouvoir à M. SARTELET
 M. CHOUARD donne pouvoir à M. BISSON
 M. BESSON donne pouvoir à M. PERNET

ABSENTS : Mme GABREL
 M. SMITH
 M. JOSEPH
 M. ANTUNES
 Mme CORREIA
 M. CARRASCO

Membres en exercice : 29

Membres présents : 20

Procurations : 3

Votants : 23

Secrétaire de séance : Hervé LHENRY

**12/ BUDGET ANNEXE 2013
DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE**

Le Budget annexe 2013 du service de distribution de l'eau potable s'établit de la manière suivante :

I - PRESENTATION DE LA SECTION D'EXPLOITATION

1/ LES DEPENSES D'EXPLOITATION :

DEPENSES D'EXPLOITATION			
Chapitre	Libellé	BP 2012	BP 2013
11	charges à caractère général	20 300,00 €	7 000,00 €
12	charges de personnel	4 700,00 €	2 000,00 €
14	atténuations de produits		
65	autres charges de gestion courante	5 005,00 €	5 005,00 €
Total dépenses de gestion courante		30 005,00 €	14 005,00 €
66	charges financières	404,00 €	69,00 €
67	charges exceptionnelles		
68	dotations aux provisions		
022	Dépenses imprévues	669,00 €	700,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		31 078,00 €	14 774,00 €
023	virement à la section d'investissement	97 366,54 €	121 612,40 €
042	op d'ordre de transfert entre section	24 485,00 €	23 647,00 €
043	op d'ordre à l'intérieure section d'exploitation		
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		121 851,54 €	145 259,40 €
TOTAL		152 929,54 €	160 033,40 €
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (déficit)			
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		152 929,54 €	160 033,40 €

2/ LES RECETTES D'EXPLOITATION :

RECETTES D'EXPLOITATION			
Chapitre	Libellé	BP 2012	BP 2013
13	atténuations de produits		
70	Vente de produits fabriqués, prestations	52 000,00 €	51 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité		
74	Subvention d'exploitation		
75	Autres produits de gestion courante		
Total recettes de gestion courante		52 000,00 €	51 000,00 €
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
78	Reprises sur provisions		
Total des recettes réelles d'exploitation		52 000,00 €	51 000,00 €
042	<i>op d'ordre de transfert entre section</i>		
043	<i>op d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>		
Total des recettes d'ordre d'exploitation		- €	- €
TOTAL		52 000,00 €	51 000,00 €
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (excédent)		100 929,54 €	109 033,40 €
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		152 929,54 €	160 033,40 €

II – PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	BP 2012	BP 2013
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	179 276,54 €	257 377,57 €
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Opérations d'équipement		
Total dépenses d'équipement		179 276,54 €	257 377,57 €
10	Dotations, fonds divers, réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	6 898,00 €	3 583,00 €
18	Compte de liaison		
26	Particip.et créances ratt. à des part.		
27	Autres immo. financières		
020	Dépenses imprévues		
Total des dépenses financières		6 898,00 €	3 583,00 €
45...1	Total des op. pour compte de tiers		
Total des dépenses réelles d'investissement		186 174,54 €	260 960,57 €
040	op. d'ordre de transfert entre section		
041	op. patrimoniales	36 813,00 €	37 373,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		36 813,00 €	37 373,00 €
TOTAL		222 987,54 €	298 333,57 €
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (déficit)			
RESTE A REALISER		95 356,00 €	20 669,80 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		318 343,54 €	319 003,37 €

2/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	BP 2012	BP 2013
13	Subventions d'investissement	27 510,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	immo incorporelles		
21	Immo corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		
Total recettes d'équipement		27 510,00 €	- €
10	Dot, fonds divers et réserves		
106	Reserves	70 782,88 €	
138	Autres subv. d'invest non transf		
165	Dépôts et cautionnement reçus		
26	Part et créances ratt à des part		
27	Autres immo financières	36 813,00 €	37 373,00 €
024	Produits des cessions d'immo		
Total des recettes réelles financières		107 595,88 €	37 373,00 €
45...2	Total des op pour le compte de tiers		
Total des recettes réelles d'investissement		135 105,88 €	37 373,00 €
021	Virement de la section de fonct	97 366,54 €	121 612,40 €
040	op d'ordre de transfert entre section	24 485,00 €	23 647,00 €
041	op patrimoniales	36 813,00 €	37 373,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		158 664,54 €	182 632,40 €
TOTAL		293 770,42 €	220 005,40 €
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (excédent)		24 573,12 €	73 871,97 €
RESTE A REALISER			25 126,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		318 343,54 €	319 003,37 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'avis favorable de la commission des finances ;
OUI l'exposé qui précède

ARRETE ET VOTE Le Budget annexe 2013 du service de distribution de l'eau potable, équilibré à la somme de **479 036.77 €** se répartissant comme suit :

- **160 033.40 €** pour la section d'exploitation,
- **319 003.37 €** pour la section d'investissement.

DIT que le montant de la part communale du prix de l'eau reste inchangé à 0,2897 € / m³.

Résultat du vote :

- Voix pour : 23

- Voix contre : -

- Abstentions : -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

LE MAIRE,

Alain BIAUX